

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 41 (2014)
Heft: 158

Rubrik: P.-V. ass. du conseil : 17 mai 2014

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



P.-V. ASS. DU CONSEIL 17 MAI 2014

Fédération romande et internationale des patoisants (FRIP)

Assemblée du Conseil FRIP - Samedi 17 mai 2014 à 10 h

Buffet de la Gare CFF, Lausanne. Présidence : Marcel Thürler.

À 10 h, le président Marcel Thürler ouvre la séance.

Les débats de l'assemblée présentés sur écran, pc et beamer faciliteront grandement les débats.

1. Ouverture de la séance, souhaits de bienvenue et mise à jour de la liste des présences.

Marcel Thürler souhaite une cordiale bienvenue aux Présidentes, Présidents et Conseillers à cette assemblée. M. Eric Fluckiger, représentant du Glossaire NE est particulièrement salué. Marcel nous rappelle que nous œuvrons tous pour la sauvegarde de la pérennité de nos patois. Aussi, il souhaite des débats animés et constructifs pour la promotion des patois.

Ordre du jour :

Le président présente l'ordre du jour de cette assemblée selon la convocation adressée. Ce dernier est accepté et l'assemblée se déroulera selon cet ordre.

Ordre du jour :

- 1. Ouverture de la séance et souhaits de bienvenue, liste des présences.**
- 2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 16 novembre 2013 à Lausanne.** (Celui-ci ne sera pas lu, étant donné que chaque fédération en a reçu un exemplaire).
- 3. Présentation des comptes 2013.**
- 4. Rapport des vérificateurs des comptes 2013 (représentants des patoisants vaudois).**
- 5. Approbation des comptes.**
- 6. Rapport du président.**
- 7. Adoption des modifications des articles des statuts de la Fédération.** (Remplacer les conseillers et délégués par des délégués uniquement) pour alléger la structure et pour une meilleure efficacité et un meilleur suivi des affaires courantes.
- 8. Nomination du président de la Fédération pour la période 2014-2017 (AVAP).**
- 9. Attribution de la fête internationale des patois de 2017 à l'AVAP.**
- 10. Fixation de la date de l'assemblée d'automne 2014.**
- 11. Divers.**

Présences :

Bureau : MM. Marcel Thürler, président ; Pierre-Alain Poletti, trésorier ; Joseph Comba, secrétaire ; Eric Fluckiger, Glossaire NE.

Fédérations : Fribourg, Joseph Comba – Robert Kolly ; Jura, Francine Girardin - Maurice Jobin ; Valais, Gisèle Pannatier – Gilbert Bellon ; Vaud, Pierre Freymond – Michel Freymond – Bernard Martin – Henri Niggeler.

Excusés : Anne-Gabrielle Bretz-Héritier de L'AMI DU PATOIS ; Gérard Genoud, Fribourg ; François Busser de La Trouée de Belfort ; Claude Longre du Pays Lyonnais. Afin que la base de données soit toujours d'actualité, le secrétaire fait circuler le document pour les éventuelles mises à jour.

N.B. En préambule, M. Henri Niggeler nous informe que depuis 2 jours, l'AVAP a un nouveau président en la personne de M. Bernard Martin, pasteur. Marcel lui souhaite la bienvenue et lui présente ses félicitations.

1. Nomination des scrutateurs.

Sur proposition du président, Michel Freymond et Maurice Jobin acceptent ce mandat.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 16 novembre 2013 à Lausanne.

Le procès-verbal de cette assemblée ayant été adressé à chaque président par courrier électronique et joint à la présente convocation, de ce fait, ne sera pas lu. Y a-t-il des remarques ? Aucune remarque, il est donc soumis au vote. Le PV est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur, M. Joseph Comba.

3. Présentation des comptes 2013.

M. Pierre-Alain Poletti présente et commente les comptes 2013 à l'écran. M. Pierre-Alain Poletti relève que la rentrée des cotisations est relativement à jour. Il en profite pour distribuer les bulletins de versement.

4. Rapport des vérificateurs des comptes (représentants des patoisants vaudois).

Les vérificateurs soussignés se sont réunis à 9 h avec le caissier Pierre-Alain Poletti. Les comptes tenus à satisfaction des vérificateurs ont été examinés dans le détail. Ceux-ci correspondent en tous points aux écritures présentées. Ils ont été constatés exacts et bien tenus. De ce fait, nous proposons à l'assemblée de donner décharge au caissier, Pierre-Alain Poletti ainsi qu'aux vérificateurs soussignés, Mme Nicole Jaton et M. Pierre Freymond. Lausanne, le 17 mai 2014.

5. Approbation des comptes 2013.

Les comptes 2013 sont approuvée par mains levées et acclamations avec remerciements au trésorier M. Pierre-Alain Poletti pour son travail sérieux.

6. Rapport du Président de la FRIP, Marcel Thürler.

Biens chers présidentes et présidents des fédérations, chers délégués, chers amis patoisants, je suis heureux de vous souhaiter la plus cordiale bienvenue à cette assemblée 2014. Je vous demande en mémoire de nos patoisants partis pour un monde meilleur de respecter une minute de silence.

Nous pensons tout particulièrement à M. Pierre Guex, ancien Président de l'AVAP décédé le 3 mai 2014.

Je vous félicite donc de vous battre pour que la tradition du patois demeure bien vivante, en souhaitant qu'elle se développe au travers de notre jeunesse. Le programme des patoisants d'aujourd'hui ne se résume plus à vivre le patois, mais il s'étend surtout à la défense et à la promotion de la place du patois dans la configuration des savoirs contemporains, preuve en est par la diversité des actions et promotions organisées par chacune de vos fédérations. Permettez-moi d'adresser mes plus vives félicitations à toutes les fédérations pour l'organisation de manifestations, édition d'ouvrages littéraires, qui ont en 2013 largement contribué à la reconnaissance et à la revalorisation de cette langue indigène qu'est le patois qui nous réunit. Bien entendu que le plat de résistance est l'organisation de la fête internationale des patois 2013 à Bulle, le site internet www.patoisants.ch vous apporte toutes les informations et renseignements utiles et nécessaires.

Toute ma gratitude va à la direction du Glossaire de Neuchâtel, à Mme Christelle Godat et ainsi qu'à M. Eric Fluckiger pour leur précieuse collaboration combien appréciée.

Mon souci actuel est que nous devons trouver un consensus pour que se poursuive cette magnifique aventure que nous avons vécue ensemble durant ces 4 ans de présidence que j'ai essayé d'assumer au plus près de ma conscience. Je me suis efforcé de restructurer cette Fédération, de créer un fichier d'adresses électronique des fédérations et amicales, ceci afin d'améliorer la communication au sein de nos fédérations qui est encore un des points faibles, ceci pour instaurer un climat favorable à l'épanouissement de nos patois et surtout de mieux se connaître, de voir et apprécier ce qui se fait dans chacune de vos régions respectives.

Ce qui m'a amené à vous proposer la révision de nos statuts pour les adapter à la situation actuelle.

Ce parcours a vraiment enrichi mes connaissances de vos patois respectifs ainsi que vos coutumes, ce qui me fait dire que le Patois 2013 fut un grand cru ! Bien entendu que la fête internationale des patois 2013 à Bulle en a été le point culminant qui a permis de raffermir et de créer ces liens nécessaires au maintien de nos patois.

Je formule le vœu qu'à l'issue de cette assemblée vous trouviez mon successeur et un président d'organisation de la fête internationale des patois 2017 qui selon le tournus doit se dérouler en pays vaudois.

Je remets officiellement le DVD du déroulement de ces 4 ans de présidence de la Fédération internationale ainsi que le dossier complet de la fête internationale des patois des 24 et 25 août 2013 à Bulle. Ces documents vous seront utiles pour la bonne marche de notre Fédération et le fil conducteur pour l'organisation de la prochaine fête, car en 2010 je n'ai pas eu la chance de pouvoir disposer de documents sur lesquels m'appuyer pour diriger cette Fédération et surtout pour l'organisation de la fête quadriennale des patois. Ce qui m'a largement facilité la tâche durant ces 4 ans, c'est votre soutien, votre parfaite collaboration, votre compréhension et surtout votre travail de présidents et responsables des fédérations et je tiens vraiment à vous en remercier du fond du cœur.

C'est une page qui se tourne, mais il faut changer de livre.

Je transmets à mon successeur le classeur des mainteneurs des patois avec les curriculum vitae reçus des fédérations suite aux nominations effectuées lors de la fête de Bulle 2013. Merci de votre attention et que vive la noble cause de nos patois. Le rapport très circonstancié du président a été très applaudi.

7. Adoption des modifications des articles des statuts de la Fédération.

Ces statuts ont été toilettés en prenant en compte les avis des membres. Pierre-Alain Poletti propose un complément de phrase à l'art. 8 et un ajout aux titres des chapitres. En tenant compte de ces remarques, les statuts sont acceptés à l'unanimité. [Voir aux pages 6-9].

8. Nomination du président de la Fédération pour la période 2014-2017 (AVAP).

En respectant le tournus de l'organisation de la FRIP, cette mission revient à l'Association vaudoise des amis du patois. M. Bernard Martin, nouveau président.

Compte tenu de la situation ad intérim au sein de l'AVAP, M. Bernard Martin demande au président Marcel Thürler de temporiser jusqu'à fin juin 2014 pour permettre au comité de l'AVAP de se reconstituer et de valider la décision et de la présenter à l'assemblée extraordinaire qui se tiendra fin juin 2014. L'assemblée accepte cette proposition et demande à M. Bernard Martin d'informer M. Marcel Thürler sitôt la décision prise.

M. Marcel Thürler a reçu de la part de M. Bernard Martin qu'il assumera la présidence, mais que celle-ci doit être validée par l'assemblée fin juin 2014. M. Bernard Martin accepte cette proposition et il en est remercié et applaudi.

La vice-présidence est assurée par l'ancien président Marcel Thürler comme le prévoient les nouveaux statuts.

9. Attribution de la fête internationale des patois de 2017.

Toujours, en tenant compte de la rotation instaurée par la FRIP, cet honneur revient à l'AVAP. Les membres présents ne se sentent pas aptes à assumer une telle tâche. Notre président de ce jour qui deviendra vice-président de la prochaine période est prêt à collaborer avec le futur président. Mais, un site de fête doit être retenu dans les meilleurs délais.

Comme pour la présidence, compte tenu de la situation ad intérim au sein de l'AVAP, M. Bernard Martin demande au président Marcel Thürler de temporiser jusqu'à fin juin 2014 pour permettre au comité de l'AVAP de se reconstituer et de valider la décision et de la présenter à l'assemblée extraordinaire qui se tiendra fin juin 2014. L'assemblée accepte cette proposition et demande à M. Bernard Martin d'informer M. Marcel Thürler sitôt la décision prise.

M. Bernard Martin a informé M. Marcel Thürler que le comité de l'AVAP assumera l'organisation de la fête internationale des patois 2017. Le lieu et l'organisation feront l'objet d'un communiqué sitôt la ratification par l'assemblée extraordinaire de l'AVAP fin juin 2014.

10. Fixation de la date de l'assemblée d'automne 2014.

Marcel Thürler propose la date du **18 octobre 2014 à 10 h à Lausanne**.

Cette date est retenue.

11. Divers.

Marcel Thürler ouvre les débats et rappelle que le PV de cette assemblée figurera dans le prochain n° de L'AMI DU PATOIS. Il en profite pour féliciter le comité de rédaction de ce dernier qui nous présente une belle et volumineuse revue 3 fois par année et nous incite à le promouvoir.

Les participants ont été ravis de la présentation et du déroulement de l'assemblée avec les moyens informatiques. M. Maurice Jobin, au nom de l'assemblée, félicite et remercie Marcel Thürler pour tout le travail accompli avec dynamisme durant ces quatre ans et la réalisation de la grandiose fête des patois de Bulle. Notre président sortant est acclamé par l'assemblée.

La parole n'étant plus demandée, Marcel Thürler remercie chacune et chacun pour sa parfaite collaboration et son efficacité dans les débats.

Il formule les vœux de prospérité pour chacune de nos fédérations et souhaite à chacun et chacune un bel été 2014. Il est 13 h. Le président lève la séance sous les applaudissements de l'assemblée.

Le Président : Marcel Thürler

Le secrétaire : Joseph Comba